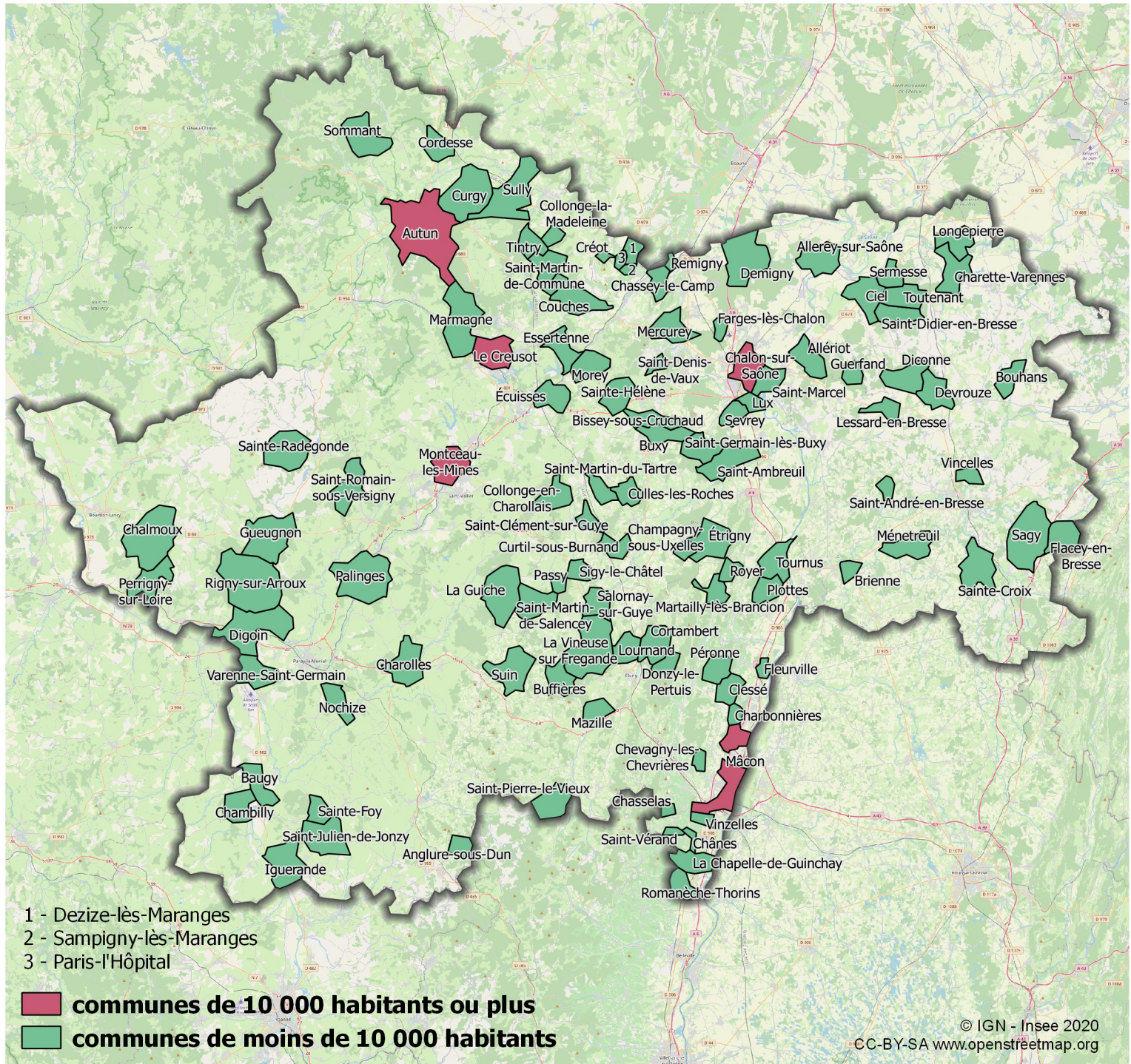




Recensement en Saône-et-Loire (71) 107 communes enquêtées en 2021 sur 565

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain



Source : Annexe au décret n° 2003-561 (Journal officiel du 27/06/03) consultable sur le site Internet www.insee.fr

Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Insee.

L'Insee organise et contrôle la collecte des informations.

La commune ou l'EPCI prépare et réalise l'enquête de recensement.

(Loi 2002-276 relative à la démocratie de proximité du 27/02/2002 titre v art.156)

Le recensement est effectué sous la responsabilité et le contrôle de l'État.

(Journal officiel du 28/02/02)

413 communes recensées en 2021 parmi 1995 en Bourgogne